



**DTM**

MATRICE DE SUIVI  
DES DÉPLACEMENTS

CES ACTIVITÉS DTM  
TCHAD SONT  
SOUTENUES PAR:

**COMPASS**

*Orienter les migrations sûres*

**TCHAD – ENQUÊTES INDIVIDUELLES  
DE MIGRANTS AU NORD TABLEAU  
DE BORD #58**

**AVRIL – JUIN 2024**

 **OIM**  
ONU MIGRATION

Départ des migrants de la ville de Faya en destination de la Lybie © OIM  
2024/ MAHAMAT Tahir

## STRUCTURE DU RAPPORT

<b>INTRODUCTION ET CHIFFRES CLÉS</b>	<b>3</b>
<b>ENREGISTREMENT DES FLUX</b>	<b>4</b>
PROFIL DES VOYAGEURS ET TENDANCES DES FLUX	4
TENDANCES MIGRATOIRES (2017 – 2024)	5
FMP DE FAYA	6
<b>ENQUÊTES INDIVIDUELLES</b>	<b>7</b>
INTRODUCTION ET PARCOURS MIGRATOIRE	7
PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE	8
<b>VULNERABILITÉS ET RISQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>9</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b>	<b>10</b>



Entretien avec un orpailleur dans la ville de Faya en provenance de la mine d'or de Kouri-Bougoudi © OIM 2022 / ADOUM Habib

### INTRODUCTION

Afin de mieux comprendre les mouvements et tendances migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre, l'OIM, à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM*), met en œuvre l'activité de Suivi des flux de populations (*Flow Monitoring, FM*).

Le suivi des flux de populations est un travail de collecte de données qui vise à identifier les zones sujettes aux migrations internes et transfrontalières et à mettre en lumière les caractéristiques et les parcours des personnes passant par ces zones. Il est mis en œuvre en étroite collaboration avec les autorités et les partenaires nationaux et locaux, à travers deux outils: l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry, FMR*) et les enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey, FMS*).

Cet outil collecte des données clés sur l'ampleur des flux migratoires, les profils des voyageurs ainsi que leurs parcours et intentions, afin de fournir une meilleure compréhension des flux migratoires dans la région et de contribuer à l'élaboration de politiques migratoires basées sur des preuves.

À cet effet, plusieurs points de suivi des flux de population (*Flow Monitoring Point, FMP*) sont installés dans des zones de transit importantes. Durant le deuxième trimestre de 2024, seul le FMP de Faya était actif, situé dans la province du Borkou, au nord du Tchad. Ce rapport présente les données clés collectées **entre avril et juin 2024** au niveau de ce FMP. Le rapport est subdivisé en trois sections:

- La première section présente les données obtenues lors de l'**enregistrement des flux (FMR)**.
- La deuxième section présente les résultats des **enquêtes individuelles** effectuées auprès des voyageurs (**FMS**).
- La dernière section présente les **vulnérabilités et les risques d'exploitation** des migrants.

Pour plus d'informations sur la méthodologie du suivi des flux, et les définitions des flux considérés dans le cadre de ce rapport, merci de consulter la dernière page.

### RÉSUMÉ



31 775 voyageurs ont été observés durant 82 jours, soit une moyenne journalière de 284 personnes.



141 personnes parmi les voyageurs ont été interviewées sur leurs profils, parcours migratoires et intentions



Les hommes (adultes et mineurs) ont constitué la majorité des voyageurs observés (92%).



(76%) des personnes interviewées provenaient des localités du Tchad, 24% de la Libye.



(100%) des flux observés étaient internes au Tchad.



(89%) des voyageurs interviewés se dirigeaient dans des zones situées au Tchad, (7%) en Libye, (2%) au Nigéria, (2%) au Cameroun



Le principal facteur ayant influencé la tendance migratoire durant ce trimestre s'explique par les retours des orpailleurs vers leurs lieux d'origine à l'approche de la saison pluvieuse.



La quasi-totalité (97%) des voyageurs enquêtés ont déclaré être de nationalité tchadienne.



(64%) de personnes enquêtées voyageaient seule



(15%) des hommes qui voyagent sont à la recherche d'un emploi



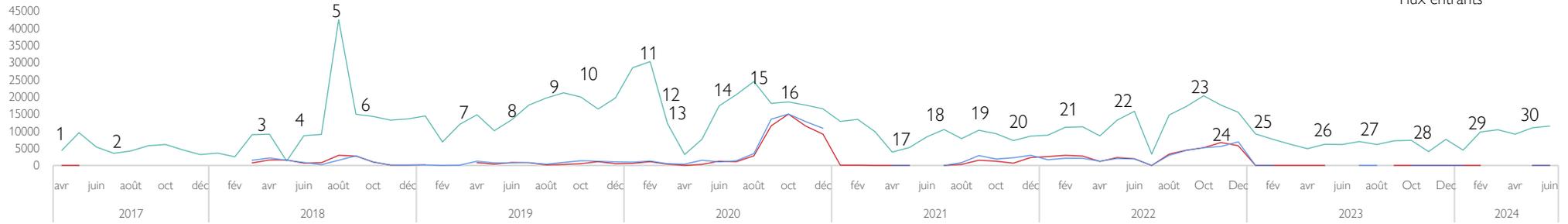
(37%) n'avaient reçu aucune éducation formelle



(1%) des individus interrogés ont indiqué avoir été contraints de quitter leur lieu de provenance à cause de violence ou conflit

**NOMBRE DE VOYAGEURS OBSERVÉS AUX FMP: AVRIL 2017 – JUIN 2024**

Légende:  
Flux internes  
Flux sortants  
Flux entrants



- Avril 2017: Installation du FMP de Kalaït
- Juillet 2017: Baisse des flux pendant le Ramadan
- Mars 2018: Installation des FMPs de Zouarké et Faya au nord
- Mai 2018: Baisse des flux pendant le Ramadan
- Août 2018: Forte augmentation des mouvements forcés au nord du Tchad suite à la dégradation des conditions sécuritaires
- Septembre 2018: FMP de Zouarké désactivé suite à l'insécurité
- Mars 2019: Installation des FMPs de Rig-Rig et Sarh
- Juin 2019: Baisse des flux pendant le ramadan et fermeture du FMP de Kalaït
- Juillet 2019: Réouverture du FMP de Zouarké
- Septembre 2019: Départ de plus de 1 000 personnes des mines d'or de Kouri-Bougoudi suite à leur fermeture.
- Janvier 2020: Reprise des activités dans les sites aurifères de Miski
- Mars 2020: Baisse des flux suite à la fermeture des FMP de Sarh et de Rig-Rig et installation du FMP d'Ounianga Kébir.
- Avril 2020: Début des restrictions de mobilité liées au COVID-19.
- Juin 2020: Assouplissement de certaines restrictions de mobilité.
- Août 2020: Ajout de 5 FMPs au sud du pays.
- Octobre 2020: Mouvements des étudiants tchadiens vers le Cameroun suite à la levée des restrictions liées au COVID-19 (réouverture des universités au Cameroun).
- Avril 2021: Affrontements armés dans le nord et le centre du pays et suspension des activités FMP.
- Juin 2021: Retour au calme et reprise progressive des activités FMP.
- Juillet 2021: Réouverture du FMP de Ounianga Kébir.
- Novembre 2021: Restrictions accrues des mouvements dans le nord du pays.
- Février 2022: Assouplissement des restrictions de mouvements vers le nord du pays.
- Mai 2022: Mouvements accrues des orpailleurs tentant de retourner vers leurs zones d'origine après les affrontements survenus à Kouri Bougoudi.
- Juillet 2022: Réouverture du FMP de Zouarké, installation du FMP de Gouro et le retour au calme dans les zones aurifères
- Octobre–Décembre 2022: expulsions de personnes depuis la Libye (233 personnes expulsées).
- Janvier 2023: Fermeture des FMPs de Gouro, d'Ounianga-Kébir et de Zouarké suite au manque de financement.
- Janvier - Juin 2023: interdiction des activités dans les sites aurifères de Miski par les groupes d'autodéfense.
- Juillet - Septembre 2023: récolte de dattes à Faya, qui est un facteur de mobilité pour un certain nombre de femmes.
- Octobre - Décembre 2023: conflit entre deux communautés dans les sites aurifères Kouri-Bougoudi.
- Janvier - Mars 2024: mouvement des orpailleurs vers leurs lieux d'origine à l'approche du mois de ramadan.
- Avril – Juin 2024 mouvement des retours des orpailleurs vers leurs lieux d'origine à l'approche de la saison pluvieuse.

**TENDANCES MIGRATOIRES AUX FMPs ACTIFS (2017 — 2024)**
**TYPES DE FLUX OBSERVÉS ET TENDANCES ANNUELLES DES FLUX**

Année	Internes	Transit	Sortants	Entrants	Total
2017	46 771		76	0	46 847
2018	141 889 (+203%)	193	12 381	12 010 (+157%)	166 473 (+255%)
2019	185 999 (+31%)	0	185	8 794 (-27%)	200 479 (+21%)
2020	215 185 (+16%)	0	54 854 (+865%)	62 659 (+613%)	332 698 (+66%)
2021	107 365 (-50%)	0	6 478 (-88%)	10 607 (-83%)	124 450 (-63%)
2022	157 743 (+47%)	0	39 186 (+504%)	35 963 (+239%)	232 892 (+87%)
2023	79 579 (-49%)	0	323 (-99%)	96 (-99%)	79 998 (-66%)
JANVIER – JUIN 2024	31 659	0	56	60	31 775

Les données présentées dans le tableau ci-dessus et le graphique à la page précédente, montrent l'évolution du nombre total de voyageurs observés aux différents FMPs installés au Tchad entre 2017 et 2024. Le nombre et la localisation des FMP actifs ainsi que la variation des flux observés, n'ont cessé d'évoluer depuis le début des activités de suivi des flux en avril 2017, en fonction du contexte et des projets en cours.

Depuis le début des activités, **le pic le plus élevé de mouvements internes a été observé en août 2018** (42 506 individus, voir la page précédente), les FMPs ayant enregistré un très grand nombre de mouvements forcés dus à un conflit armé au nord du Tchad. Le total des flux enregistrés aux FMP a augmenté de 255 pour cent entre 2017 et 2018. L'année 2019 a, quant à elle, enregistré une hausse de 21 pour cent des flux observés par rapport à 2018, dû notamment à l'installation des nouveaux FMP à Sarh et Rig-Rig en mars 2019 (ces deux points ont été désactivés en mars 2020). Par ailleurs, le FMP de Zouarké, fermé en septembre 2018 pour des raisons de sécurité, a été réactivé en juillet 2019.

En mars 2020, le FMP d'Ounianga Kébir a été installé afin de renforcer le suivi des mouvements des voyageurs dans le nord du pays. Ce point a été fermé en décembre 2020 et rouvert en juillet 2021.

Le graphique sur la page précédente met également en lumière **l'impact de la pandémie du COVID-19** sur les mouvements de voyageurs transitant par les FMP. Ainsi, l'entrée en vigueur des premières mesures gouvernementales de restriction de mobilité à la mi-mars 2020 a eu un impact immédiat sur les flux enregistrés en occasionnant une réduction importante des flux observés. L'assouplissement des mesures restrictives dès juin 2020 explique la reprise des flux observés.

Une baisse considérable des flux a été observée entre 2020 et 2021 (baisse de 63%), principalement due à la fermeture de cinq FMP au sud du pays qui furent ouverts en 2020 (Bongor, Binder, Pobamé, Koutéré et Sarh).

En **avril 2021**, les affrontements dans le nord et le centre du Tchad ont conduit à la suspension des

observations au FMP de Faya pendant quelques semaines, et ainsi à la baisse des flux observés. Ce point a ensuite été rouvert vers la fin du mois de mai 2021, expliquant ainsi l'augmentation des flux observés à partir de cette période. A partir du mois de novembre 2021, les autorités locales à Faya ont renforcé les patrouilles de contrôle des véhicules afin de limiter les mouvements vers les zones du nord du pays, notamment vers les zones aurifères. A partir de ce moment, une baisse des flux a été observée. Par ailleurs, la réactivation du FMP d'Ounianga Kébir vers la fin du mois d'août 2021 a occasionné une légère augmentation des flux observés en septembre 2021.

Au **premier trimestre 2022**, une augmentation des flux a été observée au nord du pays suite à l'assouplissement des patrouilles de contrôle des véhicules allant vers les mines d'or. A la fin du mois de mai 2022, des affrontements armés ont eu lieu dans les mines d'or de la localité de Kouri Bougoudi, située à la frontière avec la Libye. Cela a causé le déplacement de milliers d'orpailleurs tentant de regagner leur zone d'origine, expliquant ainsi la hausse de mouvements observés en juin 2022.

En **juillet 2022**, avec l'implication d'INSEED (Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques), **le FMP de Gouro a été installé et celui du Zouarké a été rouvert** pour renforcer l'observation des mouvements des voyageurs au nord du pays; le point était fermé depuis décembre 2020.

Au quatrième trimestre de 2022, 233 personnes ont été expulsées de la Libye par les autorités libyennes, expliquant la hausse de mouvements de plus 21 pour cent entre la période d'octobre et décembre.

Au premier trimestre de 2023, les centres FMP de Gouro, d'Onianga-Kébir et de Zouarké ont été fermés en raison du manque de financement.

### FAYA

Un FMP a été installé au début du mois de **mars 2018** au niveau de la ville de **Faya**, afin d'observer les mouvements des voyageurs dans le nord du Tchad. Cette page présente un résumé des données collectées au niveau de ce point au cours du **deuxième trimestre de l'année 2024 (avril – juin 2024)**.

**Tendances migratoires:** Pendant cette période, 388 personnes ont, en moyenne, été observées par jour au FMP de Faya (soit 31 775 personnes observées pendant 82 jours d'activité de ce FMP), contre 284 personnes observées en moyenne lors du premier trimestre de 2024. Cette augmentation de 36 pour cent s'explique par le mouvement des retours des orpailleurs vers leurs lieux d'origine à l'approche de la saison pluvieuse.

**Types de flux:** Tous les flux observés au FMP de Faya étaient internes (100%).

**Provenances et destinations:** Faya et Abéché au Tchad constituaient les principales villes de provenance et de destination des flux avec respectivement 54 et 28 pour cent qui en provenaient, ainsi que 47 pour cent qui se rendaient à Faya et 31 pour cent de la totalité des flux qui se rendaient à Abéché.

#### Pourcentage des flux sortants par destination



#### Pourcentage des flux entrants par provenance



- FMP de Faya
- Provenance/destination des flux observés

*Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.*



#### PROFIL DES VOYAGEURS



## + 36

Par rapport au trimestre janvier - mars 2024

Adultes



6% Femmes

89% Hommes

Mineurs



2% Filles

3% Garçons

Pour ce trimestre (avril-juin 2024), 95 pour cent des individus identifiés étaient des adultes (89 d'hommes et 6 de femmes), tandis que 5 étaient des enfants (3 de garçons et 2 de filles).

#### PRINCIPALES NATIONALITÉS



97% Tchadiens

1% Nigériens

1% Nigériens

1% Autres nationalités

#### PRINCIPAUX MODES DE TRANSPORT



Voiture

92%



Camion

8%

#### PROVENANCE DES FLUX

Pays	Ville	Pourcentage
Tchad	Faya	54%
Tchad	Abéché	28%
Tchad	Moussoro	6%
Tchad	N'Djamena	6%
Tchad	Autres	6%

#### DESTINATION DES FLUX

Pays	Ville	Pourcentage
Tchad	Faya	47%
Tchad	Abéché	31%
Tchad	N'Djamena	8%
Tchad	Moussoro	7%
Tchad	Autres	7%

#### DIRECTION ET ESTIMATION DES FLUX

100%

Internes

#### ÉVOLUTION JOURNALIÈRE



**INTRODUCTION ET PARCOURS MIGRATOIRE**



**141**

**Voyageurs enquêtés au  
FMP de FAYA**

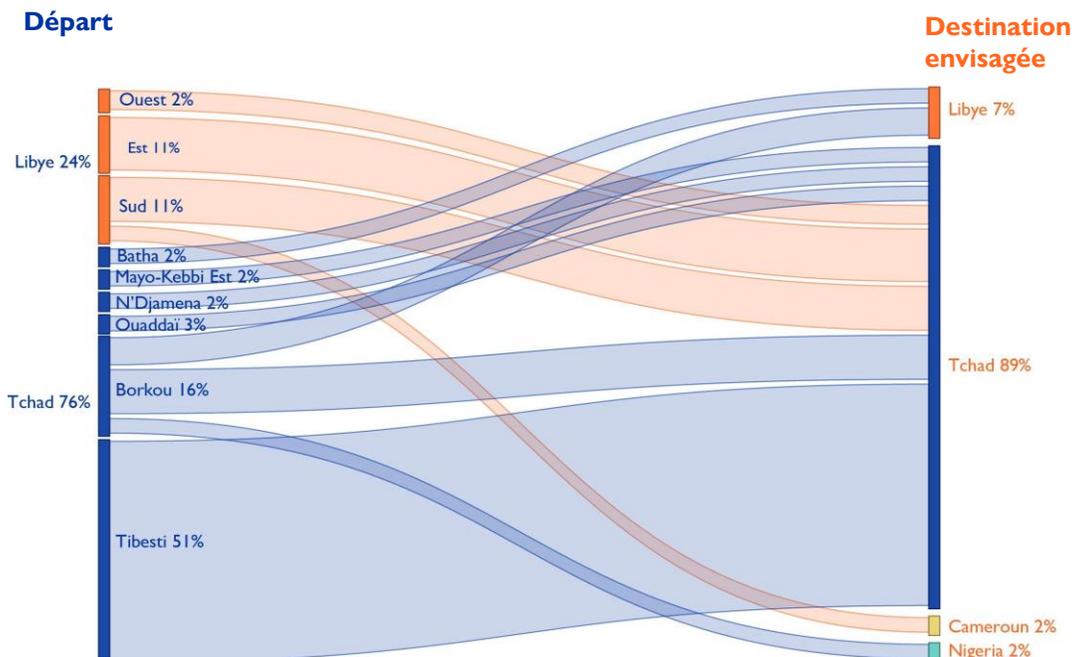
Cette partie du rapport présente les données clés obtenues lors d'enquêtes individuelles effectuées auprès de **141 voyageurs** au niveau du **point de suivi des flux (FMP) de Faya, au Tchad entre avril et juin 2024**, dans le but de mieux comprendre les profils, parcours migratoires et besoins des migrants transitant par ce point. Il est à noter que la participation aux enquêtes individuelles se fonde sur le consentement et le volontariat des individus et que les personnes de moins de 14 ans ne sont pas interrogées.

Les résultats, basés sur les réponses des migrants interrogés qui ont répondu à la question de connaître leur destination finale, indiquent que la majorité (76%) provenaient du Tchad, principalement des provinces de Tibesti (51%), de Borkou (16%) et d'Ouaddaï (3%). Parmi ceux venant de l'étranger, la plupart provenaient de la Libye (24%), notamment des régions du Sud (11%), de l'Est (11%) et de l'Ouest (2%).

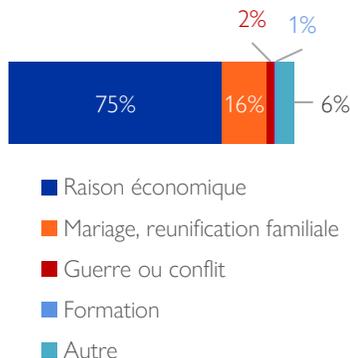
Les provinces du Tchad constituaient les destinations finales de 89 pour cent des personnes interrogées, principalement les provinces du N'Djamena (18% des personnes interrogées), d'Ouaddaï (13%) et du Batha (7%). Par ailleurs, sept pour cent (7%) des personnes enquêtées ont indiqué la Libye comme destination finale, principalement les régions ainsi que le Cameroun (2%) et Nigéria (2%), d'Ouest (5%) et du Sud (2%).

En ce qui concerne les motifs de voyage, les résultats indiquent que les voyageurs interrogés ont principalement quitté leur lieu de départ pour des raisons économiques (75%) en raison des retours des orpailleurs vers leurs lieux d'origine à l'approche de la saison pluvieuse. Par ailleurs, 2 pour cent ont été contraints de voyager à cause de la violence ou du conflit, ce qui représente une diminution de 2 points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. Plus de la moitié des voyageurs interviewés (64%) voyageaient seule. Beaucoup de ces derniers ont indiqué qu'ils voyageaient avec des amis (67%).

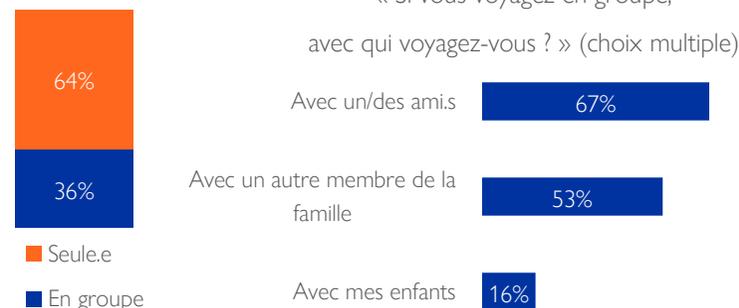
**LIEUX DE DÉPART ET DE DESTINATION ENVISAGÉE DES VOYAGEURS**



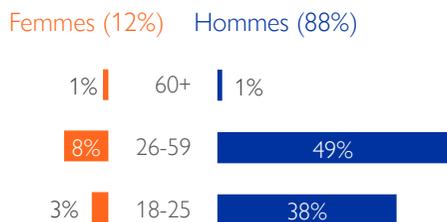
**MOTIFS DE VOYAGE**



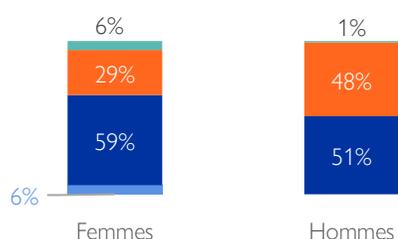
**VOYAGE EN GROUPE**



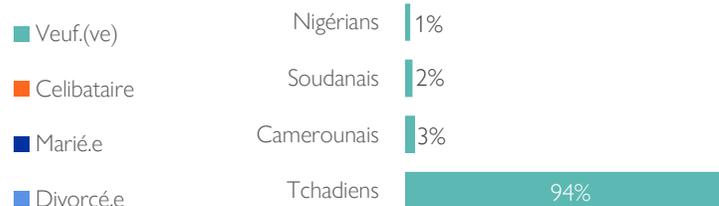
**SEXE ET ÂGE**



**ÉTAT CIVIL**



**NATIONALITÉ**



**PROFIL DÉMOGRAPHIQUE ET SOCIOÉCONOMIQUE**

Une proportion de 12 pour cent des personnes enquêtées aux FMP entre avril et juin 2024 étaient des femmes, (Ce proportion était de 9% au trimestre précédent).

La plupart des voyageurs (57%) avaient entre 26 et 59 ans (8% étaient des femmes et 49% étaient des hommes).

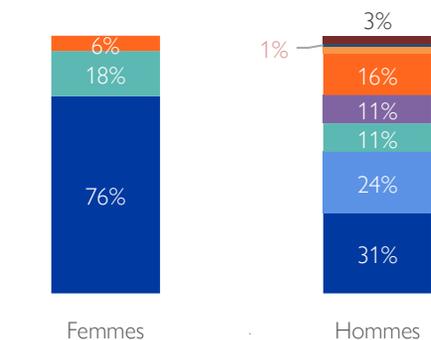
Une proportion importante des voyageurs étaient mariés (59% de femmes) et (51% d'hommes). Il est à souligner que la proportion des célibataires était plus élevée chez les hommes que les femmes, en effet, 48 pour cent des hommes étaient célibataires alors que 29 pour cent des femmes avaient le même statut. À l'inverse, les proportions des personnes veuves et divorcées étaient plus élevées parmi les femmes que chez les hommes : 6 pour cent des femmes étaient veuves et 6 pour cent étaient divorcées alors que un pour cent des hommes était veuf.

La majorité des voyageurs enquêtés étaient Tchadiens (94%). Il est à souligner que dans le cadre de cette collecte, les nationalités prises en compte sont celles déclarées par les voyageurs. Aucune vérification des documents d'identité n'est effectuée pour les confirmer ou les infirmer.

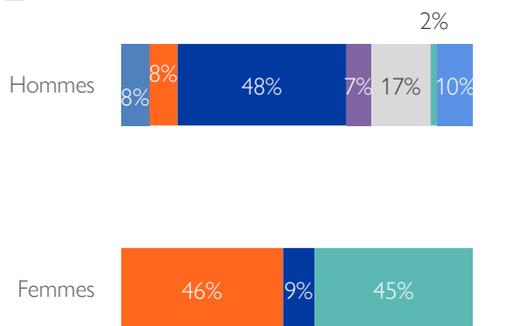
Parmi toutes les personnes interrogées, 37 pour cent n'avaient reçu aucune éducation formelle; la proportion est plus élevée chez les femmes (76%) que chez les hommes (31%).

En ce qui concerne le statut professionnel, les personnes travailleurs indépendants (44%) et à la recherche d'emploi (15%) constituaient la majorité des voyageurs. Par sexe, ce sont 48 pour cent d'hommes et 9 pour cent de femmes qui étaient travailleurs indépendants. Une proportion 45 pour cent de personnes sans emploi n'en cherchant pas était observée chez les femmes.

**NIVEAU D'ÉDUCATION, PAR SEXE**



**SITUATION PROFESSIONNELLE AVANT LE VOYAGE**



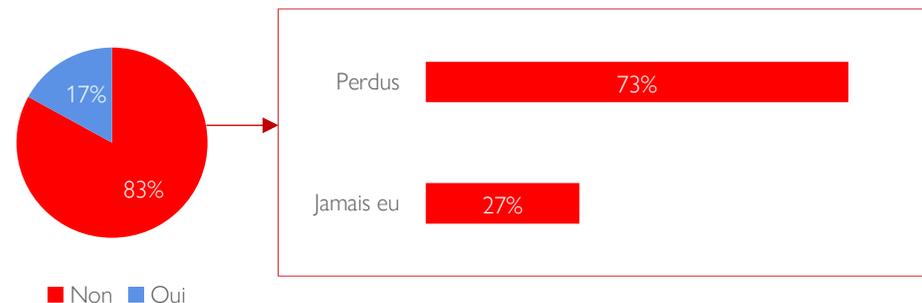
- Licences
- Enseignement supérieur de cycle court (BTS, DEUG, BAC+2)
- Formation professionnelle
- Lycée
- Collège
- Primaire
- Ecole coranique
- Aucune éducation formelle
- Employé.e
- Travailleur.se famille
- Travailleur.se indépendant
- Etudiant.e
- À la recherche d'emploi
- Sans emploi mais n'en cherchant pas
- Autre

**VULNERABILITES ET RISQUES D'EXPLOITATION**

Les formes d'exploitation les plus souvent signalées au nord du Tchad sont le travail forcé d'enfants dans les sites miniers, l'exploitation sexuelle et la prostitution forcée de femmes et de jeunes filles dans le pays. En plus de celles-ci, s'ajoutent le conflit armé et la crise humanitaire qui s'étendent sur les deux tiers du pays, lesquels ont par ailleurs généré de nouvelles formes de traite à savoir l'exploitation des enfants associés aux groupes armés et la traite des migrants. Cette section analyse les informations collectées auprès des migrants en transit dans le FMP de Faya, sur l'organisation et la facilitation du voyage, le travail effectué au cours du trajet, et la situation de la traite des êtres humains et autres pratiques d'exploitation subies durant le voyage.

Au cours de ce deuxième trimestre 2024, parmi les individus interrogés, une proportion notable (83%) n'était pas en possession de ses documents d'identité au moment de l'enquête. Cette proportion représentait 3 pour cent chez les migrants expulsés de la Libye et 1 pour cent chez les orpailleurs.

**POSSESSION DE DOCUMENTS DE VOYAGE**



**SECTEUR D'ACTIVITE DES MIGRANTS N'AYANT PAS ETE REMUNERES**



**Migrants n'ayant plus de documents de voyage :** Après le voyage et parmi les raisons qui ont été données, Un total de 73 pour cent des migrants voyageaient sans documents parce qu'ils n'en ont perdu et 27 pour cent n'ont jamais eu.

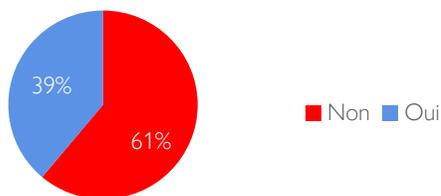
**Travail sans rémunération :** Toutes les personnes interviewées, 100 pour cent ont affirmé ne pas avoir été rémunérées pour leur travail.

Parmi les principaux domaines d'activité pour lesquels les personnes interrogées n'ont pas reçu de rémunération pour leur travail, on trouve le secteur l'exploitation minière et carrières (40%), le domaine d'agriculture et foresterie (20%), le domaine de la construction (20%), et les activités de la mécanique (20%)

**Part des migrants ayant travaillé contre leur gré :** Parmi les migrants interrogés, 61 pour cent ont indiqué qu'ils n'étaient pas contraints de travailler, tandis que 39 pour cent ont indiqué qu'ils étaient contraints de travailler.

**Pays où les migrants ont effectué des travaux contre leur gré :** Parmi les migrants ayant rapporté avoir travaillé contre leur gré, la majorité des répondants (71%) ont indiqué avoir travaillé au Tchad, les restes des répondants (29%) en Libye.

**PART DES MIGRANTS AYANT TRAVAILLE CONTRE LEUR GRE**



**PAYS OU LES MIGRANTS ONT EFFECTUE DES TRAVAUX CONTRE LEUR GRE**



**INTRODUCTION :** Le suivi des flux, mis en œuvre par l'OIM à travers la Matrice de suivi des déplacements (DTM), a pour objectif de recueillir des données sur le nombre et les caractéristiques de voyageurs observés dans des zones à forte mobilité, à travers des points de suivi (FMP, *Flow Monitoring Point* en anglais) installés dans ces zones.

**MÉTHODOLOGIE :** Le suivi des flux de populations est un travail de collecte des données qui vise à identifier des zones sujettes aux migrations transfrontalières et internationales et à mettre en lumière les caractéristiques et les parcours des personnes passant par ces zones. Les zones de forte mobilité sont identifiées à l'échelle du pays avec l'aide des autorités nationales. Les équipes de la DTM, en partenariat avec les autorités locales, conduisent ensuite un travail d'identification des points de transit stratégiques au niveau local. À chacun de ces FMP, deux principales méthodologies de collecte de données sont utilisées : l'enregistrement des flux (FMR, *Flow Monitoring Registry* en anglais) et les enquêtes individuelles (FMS, *Flow Monitoring Survey* en anglais).

Le **FMR** consiste à collecter les données au niveau des différents points de passage via des observations directes et auprès d'informateurs clés : il peut s'agir du personnel des gares routières, des fonctionnaires étatiques, des chauffeurs de bus ou des migrants eux-mêmes. Le FMR recueille des informations sur le nombre de voyageurs passant par les points de passage, leurs nationalités, lieux de provenance et

destinations envisagées, ainsi que les moyens de transport utilisés. À chaque FMP, les données sont recueillies par une équipe de deux à cinq enquêteurs. La collecte de données est effectuée quotidiennement, entre 7 heures 30 et 17 heures 30, qui correspond aux horaires pendant laquelle le plus grand nombre de voyageurs traversent les FMP. Cependant, ces horaires peuvent être aménagées en fonction de la période et du contexte. Les données sont collectées à travers d'un formulaire administré aux informateurs clés, et d'observations directes.

Les **FMS** permettent de collecter des données plus approfondies à travers des entretiens auprès d'un échantillon de voyageurs qui passent par les points de passage afin de mieux comprendre leurs profils. Les enquêtes sont menées quotidiennement auprès d'un échantillon de voyageurs, choisis aléatoirement, qui passent par ces points. Les données principales collectées sont la nationalité du voyageur, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, son statut professionnel, les raisons de son déplacement, sa provenance, sa destination, ainsi que ses besoins et vulnérabilités.

**LIMITES :** Les flux qui ont été observés à travers les FMP ne représentent pas tous les flux qui se sont effectués dans tout le nord du Tchad. En effet, plusieurs autres flux n'ont sûrement pas été observés car ne passant pas par les FMP. Par ailleurs, les enquêtes ont été menées auprès d'un échantillon de voyageurs qui sont passés par les FMP, entre avril et juin 2023. Elles

ne peuvent donc pas être généralisées à la population migrante dans son ensemble, car elles présentent uniquement la situation spécifique des personnes interrogées. La couverture temporelle de collectes de données est également limitée aux jours ouvrables et à une fenêtre horaire limitée.

### DÉFINITIONS :

**Flux:** Dans ce rapport, un flux représente un groupe d'individus voyageant dans un moyen de transport commun d'une provenance donnée vers une destination. La provenance initiale et la destination finale des voyageurs ne sont pas nécessairement celles du moyen de transport emprunté lors de leur passage au niveau d'un FMP, étant donné que les voyageurs peuvent emprunter plusieurs moyens de transport durant leurs trajets. un flux représente le voyage d'un individu d'une provenance vers une destination, que celle-ci soit intermédiaire ou finale.

**Flux sortant:** Ce terme fait référence aux flux qui ont pour destination un pays différent du Tchad.

**Flux entrant:** Ce terme fait référence aux flux qui proviennent d'un pays différent du Tchad.

**Flux interne:** Ce terme fait référence aux flux qui proviennent d'une zone du Tchad et qui ont pour destination une autre zone du Tchad.

Il est à noter que sur demande, des analyses plus poussées (par exemple par point de suivi) peuvent être réalisées par l'équipe DTM.

### LUTTE CONTRE LA TRAITE :

Pour la section « Lutte contre la traite » des indicateurs ont été ajoutés au questionnaire FMS en étroite coordination avec les spécialistes en protection au niveau du pays et de la région. Les enquêteurs ont été formés sur la technique de collecte des données, ce qui a permis de fournir plus d'informations sur la thématique tout en respectant le principe du Do No Harm.

*Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires. L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de mieux faire comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.*

*Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent porter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.*